

Appliquer la norme IFRS 5



FHIFR5



POUR QUI ?

Responsables financiers, consolidation et comptabilité, Consolidateurs, Contrôleurs de gestion, Experts-comptables, Commissaires aux comptes

Prérequis : aucun niveau de connaissance préalable n'est requis



QUELS OBJECTIFS ?

- Sécuriser les traitements comptables des cessions et abandons d'activités.
- Déterminer les actifs et activités concernés par l'application d'IFRS 5.
- Appliquer les principes de présentation et d'évaluation requis par la norme.



POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

IFRS 5 impose une lecture rigoureuse des opérations de cession et d'abandon.

Cette formation vous permet de sécuriser le classement, la valorisation et la présentation des actifs et activités concernés. À travers des cas concrets, vous maîtriserez les critères-clés et les impacts dans les états financiers.



INFORMATIONS & INSCRIPTION

- Cette formation peut être organisée en intra-entreprise
- **Mode d'animation :** formation à distance.
- **Nous contacter :**
Tél. 02 43 23 09 09 – Mail : contact@finharmony.net
Site web : finharmony.net



PROCHAINES SESSIONS

Après-midi (de 14:00 à 17:00)

- 27 janvier 2027
- 10 mars 2027
- 2 juin 2027
- 6 octobre 2027



TARIF : 740 € HT



Perfectionnement



Les essentiels en 3 heures

PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

► Comprendre l'objectif de la norme IFRS 5

- Objectifs de la norme en matière de transparence sur les cessions
- Distinction entre « discontinued operations » et « abandoned operations »
- Différence entre « actif » isolé et « activité » au sens IFRS 5

✓ **ÉVALUER | Quiz :** dans quelles situations appliquer IFRS 5 ?

► Identifier quand appliquer IFRS 5

- Critères d'application de la norme : décision du management, faisabilité, délai
- Circonstances particulières : cession partielle, fusion, changement de plan
- Prise en compte des événements post-clôture dans l'analyse des critères

✓ **APPLIQUER | Cas pratique :** analyse des critères à partir d'un cas réel

✓ **COMPRENDRE | Illustrations tirées des décisions de l'ESMA et retour d'expérience en plénière**

► Valoriser les actifs concernés

- Règles de valorisation à la date de reclassement
- Enregistrement des pertes de valeur, articulation avec IAS 36
- Traitement des cas de restructurations liés à une cession

✓ **APPLIQUER | Cas pratique :** illustration chiffrée dans le cas d'une vente d'activité

► Appliquer les principes de présentation requis par IFRS 5

- Présentation spécifique au bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et OCI
- Différences entre actifs destinés à la vente et activités abandonnées
- Informations à fournir en annexe (nature, calendrier, impacts)

✓ **COMPRENDRE | Lecture comparée d'exemples issus de publications de groupes cotés**

► Comptabiliser la vente

- Enregistrement comptable d'une vente effective
- Traitement en cas d'abandon du projet de cession : sortie du périmètre IFRS 5
- Impacts rétroactifs, recyclage éventuel des résultats antérieurs

✓ **COMPRENDRE | Illustration avec des exemples réels tirés de la pratique**

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

► Formation à distance :

- Trois visuels : l'animateur en vidéo, la présentation, un paperboard virtuel
- Quiz interactifs
- 6 participants maximum

► Avant : quiz d'auto-évaluation

► **Pendant la session :** présentation des grands principes, exposé des incidences concrètes, exemples tirés des états financiers récents. Les cas pratiques et les quiz interactifs permettent de s'assurer de l'acquisition des connaissances.

► Après : apports documentaires.

L'animateur est disponible à l'issue de la formation pour répondre à toute question relevant de la formation.